

**ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (D.S.P.)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1411-5 et suivants,

**Considérant** qu'il appartient au Conseil municipal de créer une commission de délégation de service public,

**Considérant** que la commission de délégation de service public est composée du Maire ou de son représentant ainsi que de 5 membres titulaires du Conseil municipal,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND ACTE** de la composition de la commission de délégation de service public telle que citée ci-dessus,

**Considérant** que les membres de cette commission sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

**Considérant** qu'il appartient au Conseil municipal d'élire, selon les mêmes modalités précitées, des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

**Considérant** les propositions de candidatures de Madame le Maire pour le groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et de Monsieur Samuel PHELIPPOT pour le groupe « *Unis pour Landivisiau* »,

**Considérant** que les membres du Conseil municipal peuvent décider, par un vote unanime, de ne pas procéder au scrutin secret,

**Considérant** le calcul de la représentation proportionnelle au plus fort reste issu de l'élection (4 conseillers pour le groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et 1 conseiller pour le groupe « *Unis pour Landivisiau* ») comme annexé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A L'UNANIMITE,**

**ELIT** les membres suivants pour siéger à la commission de délégation de service public :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Louis SALIOU	Ronan LUNVEN
Jean-Luc MICHEL	Yvon BALANANT
Sébastien JEZEQUEL	Nadine ABAZIOU
Philippe RIVIERE	Julie KERVELLA
Claude ABIVEN	Eliane AUFFRET

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 10 septembre 2020

**Le Maire,**  
**Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le.....

Et de la publication, le.....

Fait à Landivisiau, le.....

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Pascal Nantel, the Director General of Services.

Envoyé en préfecture le 22/09/2020

Reçu en préfecture le 22/09/2020

Affiché le

ID : 029-212901052-20200922-2020404-DE

**DSP**

**DONNEES**

Nombre de sièges à pourvoir	5	à compléter
	Nombre de voix obtenus	
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	22	à compléter
Liste "Unis pour Landivisiau"	7	à compléter
<b>TOTAL SUFFRAGE EXPRIME</b>	<b>29</b>	
Votants	29	à compléter
Abstention	0	à compléter
Nul	0	à compléter

**APPLICATION QUOTIENT ELECTORAL**

Quotient électoral (suffrage exprimé/nombre de sièges)	5,8
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	3,793103448
Liste "Unis pour Landivisiau"	1,206896552
<b>1ère répartition de sièges</b>	
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	3
Liste "Unis pour Landivisiau"	1
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>
<b>RESTE A POURVOIR</b>	<b>1</b>

**APPLICATION AU PLUS FORT RESTE**

<b>2ème répartition de sièges</b>		
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	5,5	1
Liste "Unis pour Landivisiau"	3,5	0

**REPARTITION FINALE PAR LISTE**

Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	4
Liste "Unis pour Landivisiau"	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>